

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 01 SEPTEMBRE 2014**  
**Convocation du 26 Août 2014**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué à la demande de Monsieur le Maire, Pierre BARLOGIS, par convocation en date du 26 août 2014, s'est réuni le lundi 01 septembre 2014 à 20 heures en Mairie.

**Étaient présents** : BARLOGIS Pierre, ROSSELOT Nathalie, ZABOLLONE Thierry, DAMOTTE Julien, CHEVALLEREAU Jessica, BORNE A.L, STEVENOT V, COURTOT C, MATYSIAK A, CLAVEQUIN J.P, BELEY F, BERMONT F, ASTIER B, GORJUP S, ELSLANDER N.

**Absents excusés** : /

**Procuration de** : /

**Invité** : Damien MESLOT Président de la Communauté d'Agglomération de Belfort

Le Compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le conseil a pu délibérer.

-----

**Prise de Parole de Mr Damien MESLOT, Président de L'Agglomération de BELFORT et Député-Maire de Belfort.**

M le Président de la CAB présente un projet de mise en place d'un fond de péréquation. Ce fonds géré par la CAB serait alimenté selon la règle : 10<sup>e</sup>/habitant / an / 6ans ce qui représente environ 5 700 000 €.

TREVENANS disposerait d'une enveloppe de 150 000 €. Cette enveloppe serait utilisable sur toute la mandature de 6 ans afin d'aider au financement de tout projet d'investissement. La mise à disposition des fonds se ferait deux fois par an.

L'aide portera sur un montant maximum de 60% de la dépense (le total des subventions publiques ne doit pas dépasser 80 % selon la règle générale).

Les modalités de versement : joindre un seul devis + plan de financement + accord du conseil municipal par délibération + Attestation de non début de travaux.

Ce fonds sera géré par Florian BOUQUET, 2<sup>ème</sup> vice-Président de la CAB. La volonté du Président est d'offrir aux communes de la CAB un processus d'aide à l'investissement simple d'utilisation et clair.

Ce projet sera mis à l'ordre du jour du 16 octobre du Conseil Communautaire.

Une modification de la loi va engendrer la modification du nombre de délégués au sein du Conseil Communautaire. La commune de TREVENANS dispose actuellement de deux délégués. Dès que les nouvelles règles de représentation seront applicables au sein de la CAB, TREVENANS ne disposera plus que d'un seul délégué.

Le but de la CAB est d'améliorer l'enseignement ainsi que l'informatisation au niveau des écoles (tablettes, etc...). Le Président de la CAB souhaite accélérer le mouvement.

Le président de la CAB souhaite présenter lors du prochain conseil communautaire une motion élargissant les domaines de compétences de la CAB. Le tourisme et le patrimoine pourraient entrer dans le domaine de compétence de la CAB. D'autres domaines pourraient y faire leur rentrée par la suite. Par exemple, les équipements sportifs. Dans ce cas la CAB en prendrait la gestion et l'entretien.

L'Etat souhaite se désengager de l'instruction des permis de construire. Une réflexion est en cours afin de confier à la CAB cette mission (L'objectif est d'avoir un service spécialisé au service des communes).

Lancement d'un pôle métropolitain CAB + PMA +HERICOURT+ Sud territoire.

L'idée est de regrouper les compétences Belfort / Montbéliard (ex : agence de développement économique Belfort + Montbéliard.)

La CAB a un service juridique que nous pouvons solliciter. La CAB peut nous prêter du matériel ; Mr TRUDE est l'interlocuteur en cas de besoin (barrières, balisage...).

En ce qui concerne l'hôpital, la CAB souhaite améliorer l'échangeur de SEVENANS pour fluidifier la circulation. La première partie concernant la descente au niveau de l'échangeur de BERMONT est prévue pour l'année 2015.

Si des aménagements sont à faire dans le cadre de la sécurité ou autre pour l'accès à l'hôpital, la CAB s'engage à nous aider fortement dans ce domaine. Tout ce qui concerne l'hôpital est d'intérêt communautaire. La CAB ne laissera pas le Conseil Municipal de TREVENANS seul. (La visite de l'hôpital qui est prévue va permettre de donner une vue d'ensemble au Conseil Municipal et de voir les soucis éventuels qui peuvent se poser). Si des voies sont créées, elles rentreront dans l'intérêt communautaire et seront prise entièrement sous la responsabilité de la communauté.

Question de Mr Francis BERMONT : "Que pense le Président de la CAB des nuisances sonores de l'autoroute. (Passage de 12 000 poids lourd + pollution + bruit, merlons trop bas et pas d'absorbeur".

Réponse : Instaurer une taxe à l'essieu, édifices d'isolation à terme. Réduction de la vitesse et ferroutage. la réduction de la vitesse est du ressort du Préfet.

M MESLOT demande si la commune a pris un arrêté de limitation de vitesse sur la portion communale de TREVENANS. Si ce n'est pas le cas, elle a la possibilité de le faire mais pour plus de portée, elle devra associer les communes voisines.

Info : Un service de ramassage des encombrants sera remis en place par la CAB pour les particuliers qui le souhaitent.

### Compte rendu des commissions

Mr GORJUP :

- Reste à faire la Rue du Commerce
- Travaux de peinture à l'école
- Rabotage et balayage de la cour d'école
- Passage piéton ligne stop ont été réalisés par les employés
- Mise en place des panneaux signalisation
- Travaux à l'étang

Mr ASTIER

- Illumination de Noël : Eclairage de la mairie et du bâtiment
- Commission sur aménagement du cimetière un devis a été validé les travaux devrait débuter fin septembre en commençant par l'aménagement du terrain (10 cases sont prévus + ossuaires + jardin du souvenir).
- En 2015 un autre columbarium de 10 cases + installation d'un banc.
- aménagement paysager de ce secteur
- Remise en place d'un règlement intérieur au cimetière communal - opération de récupération des concessions abandonnées
- Mise en place des nouveaux logiciels sous hélios à partir du 1<sup>er</sup> janvier.
- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 un nouveau logiciel sera installé afin d'émettre les titres et mandatement par flux informatique pour limiter les envois papiers.

Mme BORNE

- Aménagement de l'Algéco
- 14 inscrits pour le périscolaire TREVENANS
- Proposition des activités
- 61 enfants inscrits
- Nous avons choisi la société MARON pour le transport des enfants à l'école maternelle
- Possibilités pour les primaire de prendre le bus si la place le permet dans le bus\*
- Les tarifs des NAP ont été calculés par rapport au coefficient de la CAF
- Prévoir une réunion information pour le prochain bulletin (12 pages avec 1ere et dernière de couverture) + l'agenda 2015
- Retard sur le vidéo projecteur qui devait être installé par PROCOM

RÓSSELOT Nathalie

- Les activités jeunesse : Les Mairies de TREVENANS + CHATENOIS ont validé une convention (3 enfants de TREVENANS sont venus régulièrement)
  - Réhabilitation des anciens terrains de tennis, (restauration d'un terrain + aménagement d'une aire de jeu par la suite)
  - 2 entreprises ont été consultées pour un projet d'aménagement sur le terrain.
  - Priorité de faire un bon nettoyage de terrain par les employés communaux ainsi qu'un bon désherbage
  - Réparer tout le grillage qui se trouve autour du terrain ; l'entreprise SAVOIR VERT a été consultée
  - Restauration en peinture d'un des deux terrains de tennis
  - L'association BALADA viendra le 07 décembre à la salle communale
  - La mise en place de la section ZUMBA. La première séance qui a eu lieu le 27 août a reçu 128 personnes.
  - Une bonne communication a été faite par le biais de panneaux d'affichage, flyers, internet, etc...
  - Un panneau d'information communal a été installé vers INTERMARCHE en accord avec le gérant.
- **Marché de transports – groupement de commande**

La CAB propose aux Communes membres d'adhérer au groupement de commande du marché de transport des élèves en direction des piscines et de la patinoire.

Notre commune est déjà membre de ce groupement, le marché arrive à échéance fin décembre 2014.

La ville de Belfort va lancer un nouvel appel d'offre. Il débutera au 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour une durée de trois années soit jusqu'au 31 décembre 2017.

**Décision du CM** : Accord à l'unanimité pour reconduire le contrat.

#### **Information sur le transfert des pouvoirs de police spéciales**

Le président de la CAB informe les communes d'un possible transfert des pouvoirs de police en matière :

- D'assainissement
  - De collecte des déchets
  - D'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage
  - De circulation et de stationnement dans le cadre de la compétence voirie
  - De délivrance des autorisations de stationnement aux exploitants de taxis
  - De sécurité des bâtiments publics, des immeubles collectifs et des édifices menaçant ruine dans le cadre de la compétence habitat
  - De manifestations culturelles et sportives
  - De défense extérieure contre l'incendie.
- Il n'est pas nécessaire de prendre une délibération. L'opposition au transfert peut se faire par arrêté du Maire ou par simple courrier recommandé avec avis de réception transmis au préfet au titre du contrôle de légalité.

Le Maire donne lecture du courrier remis par le Président de la CAB qui propose de se saisir des pouvoirs de police concernant les domaines de l'assainissement, de la collecte des déchets et de l'accueil des gens du voyage. M MESLOT argumente ses positions.

**Décision du CM** : Le Maire va se renseigner sur la portée exacte des pouvoirs de police et prendra une décision avant le 18 octobre 2014 dernier délai.

## **DIVERS**

#### **Panneaux publicitaires :**

Mr VOYEN de la DDT a demandé un rendez-vous afin de nous donner plus d'informations concernant les panneaux publicitaires.

### Groupement de commande produit de marquage au sol

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur la reconduction du contrat avant le 30 septembre 2014.

La Grande Rue comprend 6 passages piétons (5 personnes étaient nécessaires).

Décision du CM : Accord à l'unanimité.

### ADAPEI

Déroulement de l'opération brioche du mercredi 08 au samedi 11 octobre 2014, définir l'organisation.

Actuellement Mme MATYSIAK, COURTOT C, Mme SARRAZIN et Mme MAIRE assure la vente des brioches

Nathalie ROSSELOT veut bien faire la vente le vendredi sur la Grande Rue

La boulangerie de CHATENOIS assurera la fabrication des brioches ; il faut la contacter assez tôt.

- Visite de Mme CEFIS le 09 septembre 2014 à 20h00 en Mairie avec Mr ZUMEKELLER.
- Mr le Maire demande si les membres du Conseil Municipal sont d'accord pour recevoir les convocations du Conseil Municipal par mail.  
Avis favorable à l'unanimité.
- Prochaine réunion du Conseil Municipal le lundi 06 octobre : 19h00 préparation 20h00 Conseil

(Convoquer Mme MASSON Clémence)

- Lundi 08 septembre commission d'information à 19h00 (bulletin communal + agenda 2015)

Levée de la séance à 23h15